



## Commission de l'emploi, de l'insertion et du logement

### **34010 - Création et réhabilitation d'aires d'accueil des gens du voyage**

### **SDAGV - Proposition d'attribution d'une subvention pour l'amélioration de l'aire d'accueil des gens du voyage de MUTZIG**

**Rapport n° CP/2018/041**

**Service gestionnaire :**  
L5 - Habitat et logement

**Résumé :**

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention départementale à la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig pour le remplacement des chauffe-eaux individuels de l'aire d'accueil des gens du voyage de MUTZIG.

Lors de sa réunion du 15 octobre 2001, le Conseil Général a décidé de mettre en place un dispositif d'attribution d'aide financière aux Communes et Etablissement Publics de Coopération Intercommunale pour la création ou la réhabilitation/amélioration des aires d'accueil des gens du voyage. Cette subvention représente 30% du coût hors taxe des travaux, plafonnée à 1 600 € par place en cas de création, et à 800 € par place en cas d'extension, de réhabilitation ou d'amélioration de l'aire.

Ce dispositif a été confirmé le 12 décembre 2011 lors de l'adoption par le Conseil Général du troisième schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour la période 2011-2017.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence pour l'aménagement, la gestion et l'entretien des aires d'accueil a été transférée de plein droit à la nouvelle Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig. Elle a décidé, par délibération du 14 décembre 2017, de réaliser des travaux de réhabilitation/amélioration des blocs sanitaires de l'aire d'accueil de Mutzig.

En service depuis 2007, l'aire est constituée de 20 places de stationnement de 115 m<sup>2</sup> chacune. L'aire fonctionne au forfait journalier de 5 € la place auquel sont intégrées les consommations d'eau et d'électricité.

Les 11 blocs sanitaires individuels, construits il y a 10 ans, sont équipés de chauffe-eaux d'une capacité de 15 litres, capacité insuffisante au vu du nombre de personnes résidant sur chacune des places. En effet, l'aire de Mutzig est occupée par une population en voie de sédentarisation, et tend vers une sur-occupation du fait de l'organisation familiale du groupe. En concertation avec les familles, la Communauté de Communes a décidé de remplacer l'ensemble de ces chauffe-eaux par des équipements plus appropriés à la vie de famille, d'une capacité unitaire de 100 litres.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise S.A.R.L. Eschrich Emmanuel de Molsheim. Ils comprennent : la dépose et l'évacuation des chauffe-eaux en place, la pose de nouveaux chauffe-eaux muraux verticaux d'une capacité unitaire de 100 litres, et leur raccordement sur les réseaux sanitaires et électriques existants avec l'ensemble des fournitures nécessaires (tubes en cuivre, PVC, soudure).

Le coût total des travaux est estimé à 8 151,00 € HT. Le montant de la subvention départementale susceptible d'être attribuée à la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig s'élève à 8 151,00 € H.T X 30%, soit 2 445,30 €.

La commission territoriale Sud a émis un avis favorable le 29 janvier 2018.

| Identifiant de l'AP | Libellé de l'AP       | Montant de l'AP | Montant disponible sur l'AP<br>(non engagé) | Montant proposé |
|---------------------|-----------------------|-----------------|---|-----------------|
| GDUVOYAGE           | G 2018 GENS DU VOYAGE | 220 000,00€     | 220 000,00€                                 | 2 445,30€       |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 2 445,30 € à la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, représentant 30% du coût subventionnable HT des travaux d'amélioration de l'aire d'accueil des gens du voyage de Mutzig.*

Strasbourg, le 08/02/18

Le Président,



Frédéric BIERRY